



Date de publication : 8 juin 2026

ÉDITION NATIONALE

Passages aux urgences du réseau OSCOUR[®] et sollicitations de Drogues Info Service en lien avec la consommation de cocaïne : état des lieux en 2025

Points clés

- En 2025, **6 529 passages aux urgences du réseau OSCOUR[®] en lien avec la consommation de cocaïne** et **2 096 hospitalisations** après passage ont été enregistrés. Cela représente en moyenne en France, 125 passages aux urgences en lien avec la consommation de cocaïne par semaine en 2025.
- Après une stabilisation des passages aux urgences en lien avec la consommation de cocaïne en 2024, une **reprise marquée de la hausse** est observée, retrouvant la tendance initiée depuis au moins 2012.
- De fortes disparités régionales sont observées, avec des **taux de passages très élevés en Bretagne, Guyane et en Provence-Alpes-Côte d'Azur**.
- **Les passages concernent toujours majoritairement des hommes (71 %) et l'âge médian est de 33 ans**, ce qui correspond aux profils habituellement observés parmi les personnes les plus consommatrices de cocaïne au sein de la population générale.
- Les passages en lien avec la consommation de cocaïne sont **fréquemment associés à des consommations d'autres substances**.
- Les observations faites à partir des données de passages aux urgences et des sollicitations reçues par le dispositif Drogues Info Service suivent les mêmes tendances.

Introduction

La cocaïne est la seconde substance illicite la plus consommée dans le monde après le cannabis [1]. En France, elle fait partie des drogues, avec la MDMA/Ecstasy, dont la consommation chez les adultes a augmenté significativement au cours des dix dernières années. Ainsi, en 2023, 10 % des adultes en ont déjà consommé dans leur vie et 3 % en ont consommé au cours des 12 derniers mois [2].

En 2022, on estime que 14 000 personnes ont été prises en charge dans des centres spécialisés en addictologie (CSAPA) pour leur consommation de cocaïne (contre 33 000 pour l'héroïne et

54 000 pour le cannabis) [3]. Par ailleurs, le nombre d'hospitalisations en lien avec la consommation de cocaïne avait quadruplé au cours des dix années précédentes [4].

Outre la dépendance, la consommation de cocaïne peut avoir des conséquences médicales aiguës, principalement cardiovasculaires [5] (telles que l'infarctus du myocarde, l'accident vasculaire cérébral, la thrombose) et psychiatriques [6] (dépression, attaque de panique, paranoïa). Certaines de ces conséquences peuvent entraîner une consultation aux urgences, sans nécessiter une hospitalisation de façon systématique. Les services d'urgence peuvent également constituer une porte d'entrée dans le système de soins pour les usagers dépendants en difficulté. Les données de passages aux urgences sont donc d'une grande utilité, car elles améliorent notre compréhension de l'impact de la consommation de cocaïne au-delà des admissions à l'hôpital ou des soins spécialisés en addiction.

D'autre part, des dispositifs anonymes et gratuits d'aide à distance, notamment le dispositif Drogues Info Service, pilotés par Santé publique France, permettent d'obtenir des données complémentaires pour suivre l'impact sanitaire liée à la consommation de cocaïne. Ces dispositifs permettent de répondre aux demandes d'information, de conseil, de soutien, d'orientation liées à des situations de consommation de produits psychoactifs.

Cet article présente une analyse de l'évolution des passages aux urgences du réseau OSCOUR® en lien avec la consommation de cocaïne et des sollicitations au dispositif Drogues Info Service concernant la cocaïne entre 2012 et 2025. A noter que le terme cocaïne dans ce rapport inclut la forme poudre (la plus courante, plus généralement sniffée) et les formes basées (comme le freebase et le crack, sous la forme de galette ou cailloux consommées après combustion, c'est-à-dire fumées).

Méthode

Passages aux urgences – Réseau OSCOUR®

Depuis 2004, Santé publique France collecte quotidiennement les données individuelles et pseudonymisées du résumé de passage aux urgences (RPU) produites par les structures d'urgence (SU) hospitalière participant au réseau OSCOUR® (Organisation de la surveillance coordonnée des urgences). En 2025, 734 structures d'urgences participaient au système, enregistrant près de 98 % des passages aux urgences en France.

Les données des passages aux urgences comportent des informations démographiques, administratives et médicales (le diagnostic principal et le ou les diagnostics associés codés selon la classification internationale des maladies (CIM-10)). Au cours de la période 2012-2025, en moyenne, 80 % des passages aux urgences disposent d'au moins un diagnostic médical, principal ou associé, renseigné. Ce taux est stable depuis 2022 à 88 %.

La présente étude repose sur les passages aux urgences survenus en France (France hexagonale et DROM hors Martinique et Mayotte) entre le 1^{er} janvier 2012 et le 31 décembre 2025 inclus.

Les passages aux urgences en lien avec la consommation de cocaïne correspondent aux passages pour lesquels un diagnostic médical, principal ou associé, était codé avec les codes CIM-10 F14 et ses dérivés (Troubles mentaux et du comportement liés à l'utilisation de cocaïne), T40.5 (Intoxication par cocaïne) ou R78.2 (Présence de cocaïne dans le sang).

Au cours de la période 2021-2022, les passages aux urgences du CHU de Nice pour lesquels le diagnostic était codé F14 ou F149 ont été exclus, compte tenu d'un problème de codage.

Afin de tenir compte de la montée en charge du système entre 2012 (57,4 % des passages aux urgences nationaux enregistrés par le réseau) et 2024 (97,9 %), les passages aux urgences en lien avec la consommation de cocaïne ont été exprimés en taux pour 100 000 passages aux urgences toutes causes. Le nombre de passages aux urgences toutes causes correspond au nombre de passages pour lesquels au moins un diagnostic médical principal ou associé est renseigné.

Le taux d'hospitalisations après passage aux urgences en lien avec la consommation de cocaïne pour 100 000 hospitalisations après passage toutes causes a été analysé, ainsi que la proportion d'hospitalisations après passage parmi les passages aux urgences en lien avec la consommation de cocaïne pour lesquels l'orientation à l'issue du passage était renseignée. Ce dernier indicateur constitue un proxy de sévérité des passages aux urgences en lien avec la consommation de cocaïne.

Les indicateurs ont été déclinés au niveau national par classe d'âge et par sexe, ainsi que par région.

Sollicitations au dispositif Drogues Info Service

Drogues Info Service est un service national d'aide à distance en matière de drogues et de dépendances piloté par Santé publique France. Dispositif d'information, d'orientation et d'aide, il est accessible à tous et sur l'ensemble du territoire via internet (www.drogues-info-service.fr) ou par téléphone (0 800 23 13 13), 7 jours/7, de 8h à 2h. L'appel est anonyme et gratuit d'un poste fixe comme d'un portable.

L'analyse des sollicitations de demandes d'aide et d'information (appels téléphoniques, chats, questions réponses) concernant la cocaïne repose sur les données déclaratives des appelants et des *chateurs*, consolidés dans l'outil d'historisation de Drogues Info Service par les écoutants (taux de renseignements des items supérieur à 90 %). Le profil des appelants et des *chateurs* (âge, sexe, zone géographique) est également décrit.

Résultats

Reprise de la hausse des indicateurs en lien avec la consommation de cocaïne en 2025

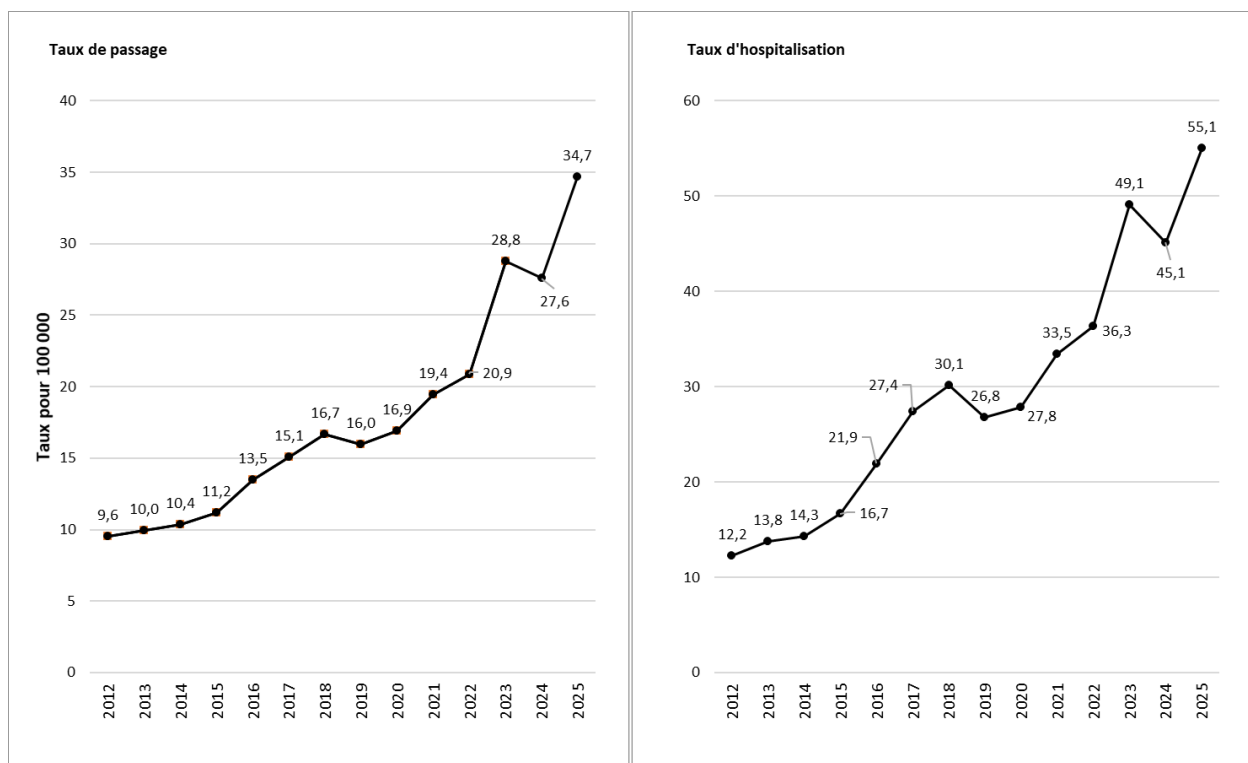
Passages aux urgences

Entre 2012 et 2022, le taux de passages aux urgences en lien avec la consommation de cocaïne présente une hausse constante (à l'exception d'une stabilisation en 2019). Il est passé de 9,6 passages pour 100 000 passages toutes causes en 2012 à 20,9 en 2022, soit +118 % en 11 ans. Cette hausse s'est poursuivie de façon plus marquée en 2023 (+38 % par rapport à 2022) (Figure 1).

Après une stabilisation des passages aux urgences en lien avec la consommation de cocaïne en 2024, une reprise marquée de la hausse est observée en 2025, passant de 27,6 en 2024 à 34,7 pour 100 000 passages toutes causes en 2025 (+26 %). Ainsi au cours de cette dernière année, 6 529 passages en lien avec la consommation de cocaïne ont été enregistrés. Cela représente en moyenne en France, 125 passages aux urgences en lien avec la consommation de cocaïne par semaine.

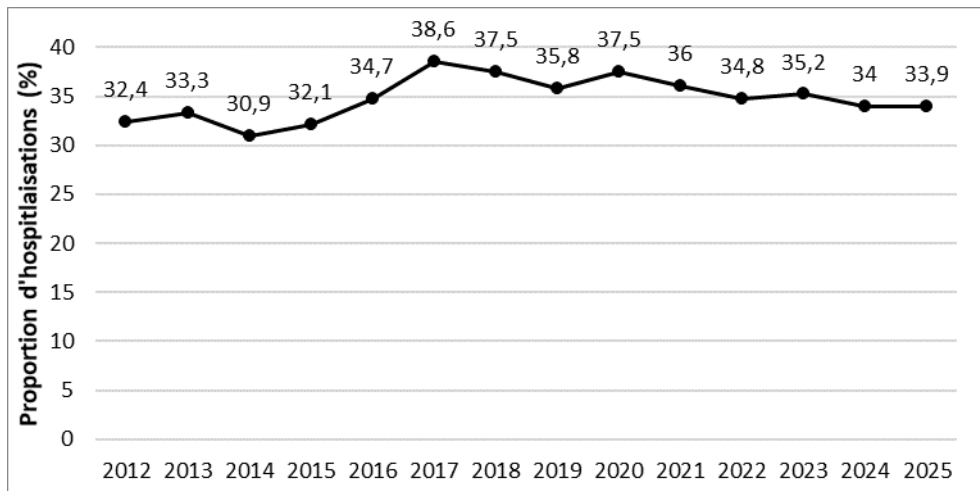
Le taux d'hospitalisation suit cette même tendance, passant de 12,2 hospitalisations après un passage en lien avec la consommation de cocaïne pour 100 000 hospitalisations après passage toutes causes en 2012, à 36,3 en 2022, puis à 49,1 en 2023 (+35 %) (Figure 1). En 2025, après une stabilisation en 2024, ce taux repart également à la hausse (55,1, soit +22 % par rapport à 2024). Au cours de l'année 2025, cela représente un total de 2 096 hospitalisations après passage en lien avec la consommation de cocaïne.

Figure 1. Taux annuel brut de passages aux urgences en lien avec la consommation de cocaïne pour 100 000 passages toutes causes et taux d'hospitalisations après passage en lien avec la consommation de cocaïne pour 100 000 hospitalisations après passage toutes causes de 2012 à 2025, France



Après une hausse de 19 % entre 2012 (32,4 %) et 2017 (38,6 %), la proportion d'hospitalisations après un passage aux urgences en lien avec la consommation de cocaïne est en légère diminution depuis 2018 (Figure 2). En 2025, 33,9 % des passages aux urgences en lien avec la consommation de cocaïne sont suivis d'une hospitalisation, soit -12 % par rapport à 2017.

Figure 2. Proportion d'hospitalisations après un passage aux urgences en lien avec la consommation de cocaïne, de 2012 à 2025, France

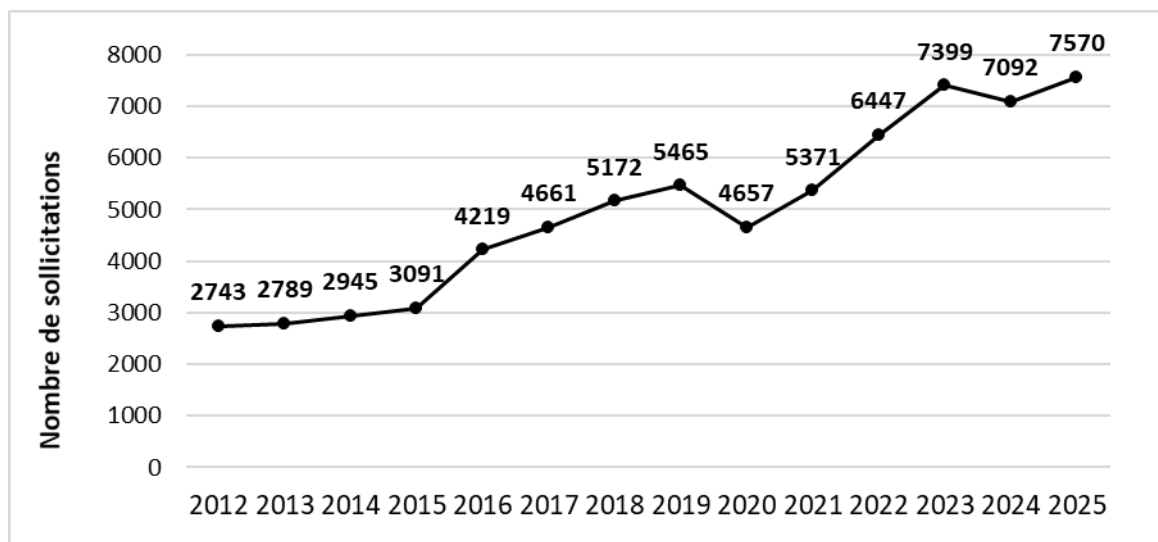


Sollicitations du dispositif Drogues Info Service

La dynamique du nombre de sollicitations (appels et *chats*) citant la cocaïne, issu du dispositif Drogues Info Service depuis 2012 est cohérente avec celle des passages aux urgences du réseau OSCOUR® (Figure 3). Ainsi, on note une nette tendance à la hausse entre 2012 et 2019, passant de 2 743 sollicitations en 2012 à 5 465 en 2019 (soit +99 %), tendance plus marquée depuis 2016. Après une diminution en 2020, en lien avec l'épidémie de Covid-19, le nombre de sollicitations a repris sa hausse jusqu'en 2023, atteignant 7 398 sollicitations, soit 2,7 fois plus qu'en 2012.

Après une stabilisation du nombre de sollicitations citant la cocaïne en 2024, une reprise de la hausse est observée en 2025, passant de 7 092 en 2024 à 7 570 en 2025 (soit +6,7 %).

Figure 3. Nombre annuel de sollicitations pour des demandes d'aide et d'information (appels, chats, questions réponses) concernant la cocaïne entre 2012 et 2025, à partir du dispositif d'aide à distance Drogues Info Service, France

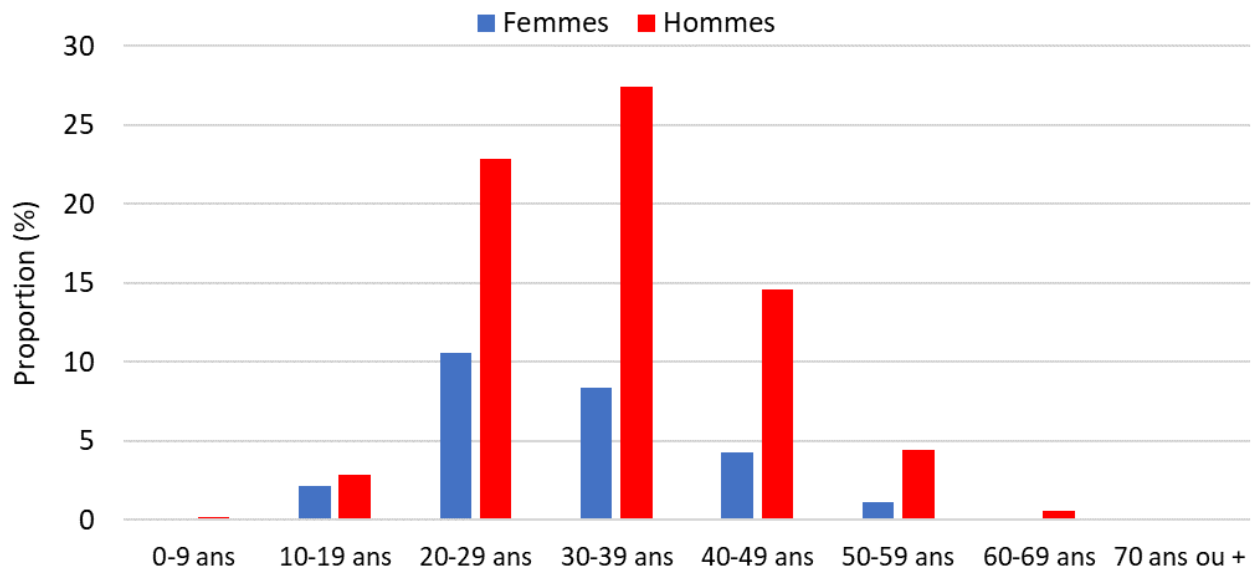


Les hommes et les adultes de 20-49 ans principalement concernés par les indicateurs en lien avec la consommation de cocaïne

Passages aux urgences

Entre 2012 et 2025, 39 383 passages aux urgences en lien avec la consommation de cocaïne ont été identifiés. Sur cette période, 73% des passages concernaient des hommes (71% en 2025) et l'âge médian était de 32 ans (33 ans en 2025), ce qui correspond aux profils habituellement observés parmi les personnes les plus consommatrices au sein de la population générale [2]. Par ailleurs, 70 % des passages concernaient des personnes âgées de 20 à 39 ans (66% en 2025) et 20 % étaient âgées de 40 à 49 ans (Figure 4).

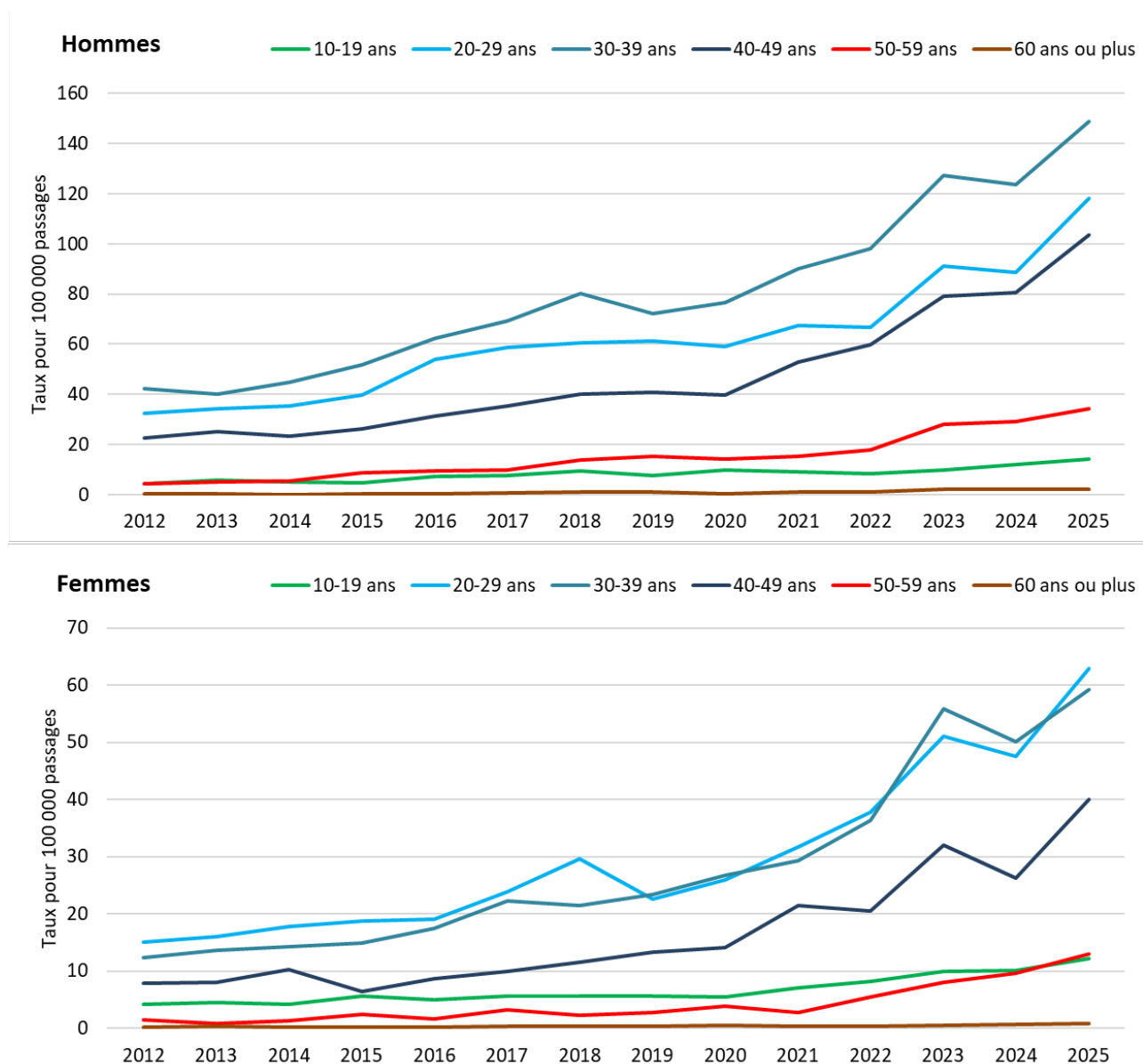
Figure 4. Répartition des passages aux urgences en lien avec la consommation de cocaïne par classe d'âge et par sexe, parmi les passages en lien avec la consommation de cocaïne tous âges et tous sexes, 2012-2025, France



Entre 2012 et 2023, le taux de passages aux urgences en lien avec la consommation de cocaïne était en hausse chez les 20-59 ans avec une hausse plus marquée entre 2022 et 2023, alors qu'il restait faible et stable chez les personnes de moins de 20 ans et chez celles de 60 ans ou plus, aussi bien chez les hommes que chez les femmes (Figure 5). En 2024, par rapport à 2023, le taux de passages aux urgences en lien avec la consommation de cocaïne était stable chez les 20-49 ans, et une légère progression chez les femmes de 50-59 ans et les garçons de 10-19 ans était observée.

En 2025, la reprise de la hausse du taux de passages aux urgences en lien avec la consommation de cocaïne concerne toutes les classes d'âge, à l'exception des 60 ans et plus, et s'observe aussi bien chez les hommes que chez les femmes. Cette hausse est particulièrement marquée chez les 20-29 ans (passant de 68,5/100 000 passages en 2024 à 90,8/100 000 en 2025, soit +33 %) et chez les 40-49 ans (passant de 55,6/100 000 en 2024 à 74,1/100 000 en 2025, soit +33 %), notamment chez les femmes de 40-49 ans (40/100 000 en 2025 vs 26/100 000 en 2024, soit +52 %).

Figure 5. Taux annuel brut de passages aux urgences en lien avec la consommation de cocaïne de 2012 à 2025, par classe d'âge et par sexe, France



Sollicitations du dispositif Drogues Info Service

Les consommateurs¹ ayant sollicité le dispositif Drogues Info Service en 2025 étaient âgés de 30 à 39 ans à 34 %, de 40 à 49 ans à 28 % et de 20 à 29 ans à 24 % et 66 % de ces sollicitations concernaient des hommes. Ces caractéristiques sont similaires à celles observées à partir des services des urgences.

En 2025, par rapport à 2024, on observe une part légèrement plus faible des consommateurs de sexe féminin (34 % en 2025 vs 37 % en 2024), ainsi qu'une augmentation de la part des consommateurs âgés de 15-19 ans (3,4 % en 2025 vs 1,7 % en 2024, soit +94 %) et de plus de 50 ans (10,7 % en 2025 vs 6,4 %, soit +67 %).

¹ Les appels des proches de consommateurs n'ont pas été pris en compte dans cette analyse.

Des indicateurs de polyconsommation

Passages aux urgences

Les passages aux urgences en lien avec la consommation de cocaïne sont principalement liés à une intoxication (66 %), un problème de dépendance (14 %) ou de sevrage (7 %).

Parmi les passages aux urgences en lien avec la consommation de cocaïne entre 2012 et 2025, 37,6 % disposaient d'au moins un autre diagnostic médical codé (N= 14 794). Parmi ces passages, la consommation d'alcool constitue le diagnostic médical associé le plus fréquemment renseigné (29 %), suivi d'intoxication par narcotique (dont les opiacés) ou psychodysléptique (16 %), de la consommation de cannabis (10 %), ou de benzodiazépines (7 %), indicateurs d'épisodes de polyconsommation. Les autres diagnostics associés étaient liés aux manifestations cardiaques (douleur thoracique, palpitations, tachycardie) et psychiatriques (agitation, dépression, anxiété, schizophrénie), complications les plus fréquentes de la consommation de cocaïne.

Sollicitations du dispositif Drogues Info Service

En 2025, parmi les sollicitations du dispositif Drogues Info Service mentionnant la cocaïne, les produits cités en association avec la cocaïne sont principalement l'alcool (25 %), le cannabis (21 %) et les opiacés / opioïdes (9 %). Ces proportions sont comparables à celles observées en 2024.

Les thèmes majoritairement évoqués par les consommateurs sollicitant le dispositif sont :

- un état général de mal être et/ou d'affects dépressifs,
- un état de mal être psychique et/ou physique au moment de l'appel ou du chat, souvent avec l'objectif d'être rassuré sur les symptômes ressentis,
- des problèmes psychiatriques,
- leurs difficultés à arrêter et à diminuer leur consommation,
- leur souhait de prise en charge pour arrêter ou diminuer leur consommation et / ou leur souhait de faire le point sur leur consommation.

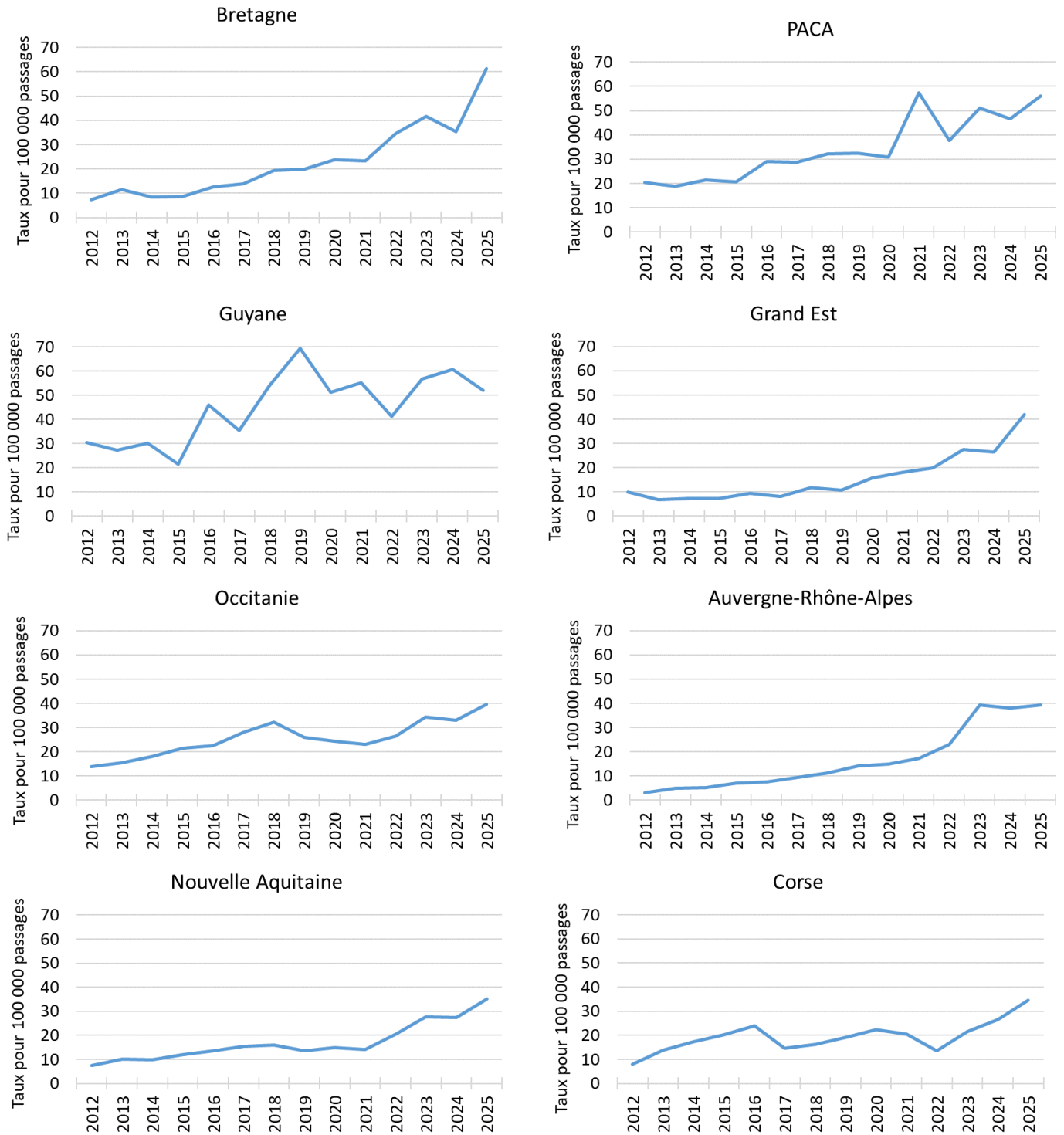
Des disparités régionales marquées

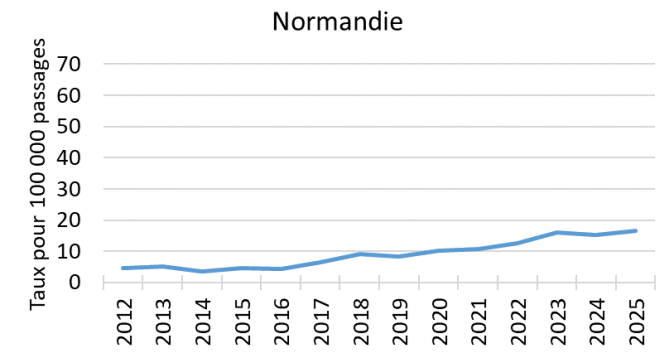
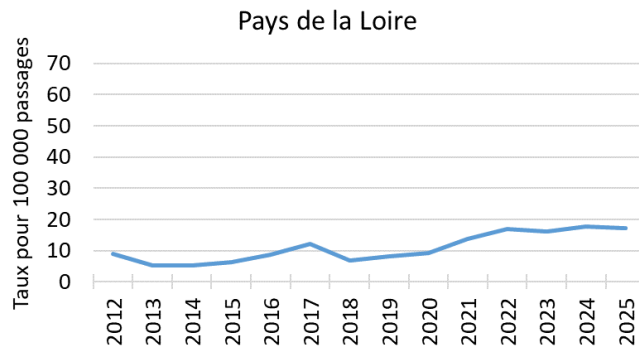
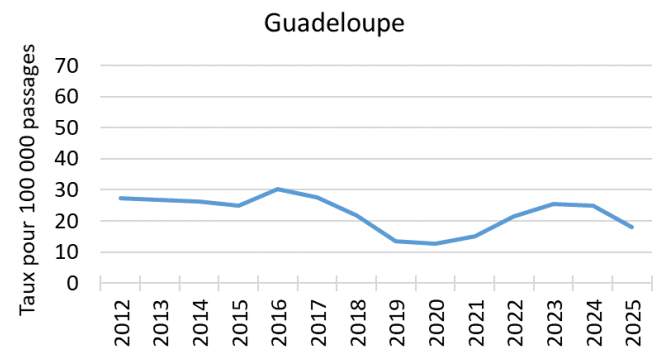
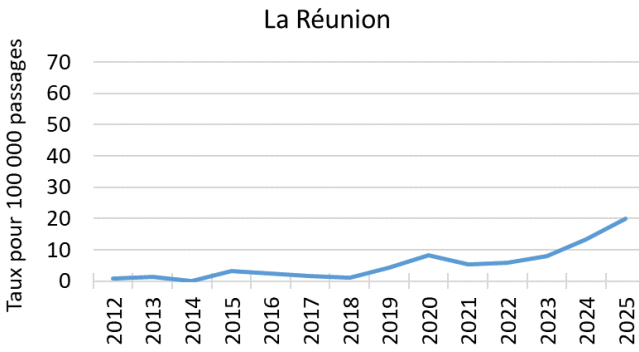
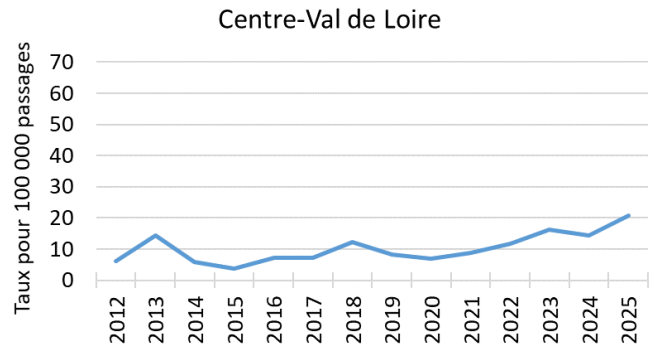
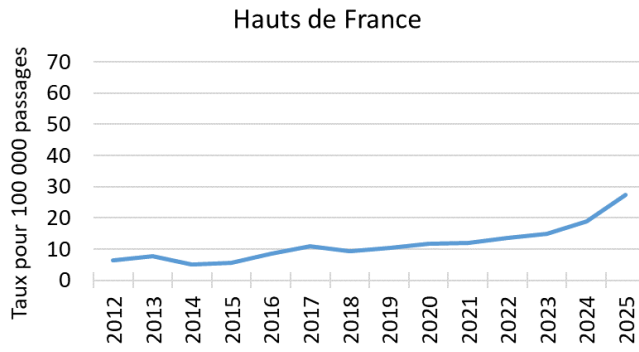
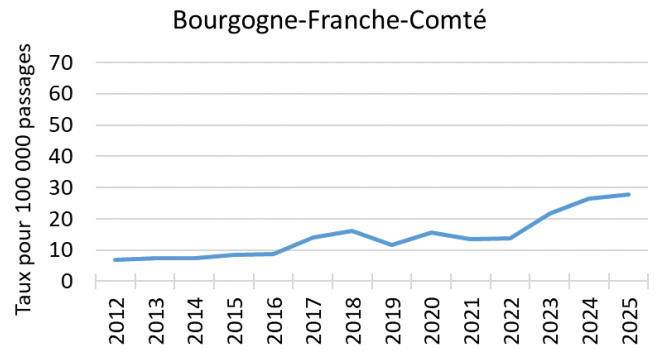
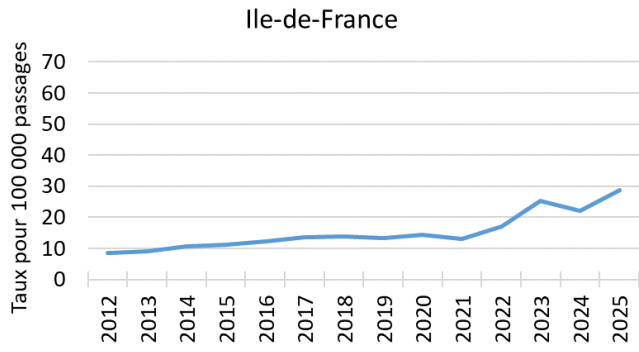
Passages aux urgences

Au niveau régional, sur la période 2012-2023, des disparités importantes sont observées, avec des taux de passages aux urgences en lien avec la consommation de cocaïne très élevés en Guyane (44,4/100 000 passages toutes causes en moyenne sur la période), Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) (31,8/100 000) et en Occitanie (24,5/100 000) (Figure 6). Entre 2023 et 2024, les passages se stabilisaient dans la majorité des régions, à l'exception de la Réunion, la Bourgogne-Franche-Comté, la Corse et les Hauts-de-France, où l'on observait une poursuite de l'augmentation des taux de passage.

En 2025, la région ayant le plus fort taux de passages est la Bretagne (61,4/100 000), suivie de la région PACA (55,9/100 000) et de la Guyane (52,0/100 000). Entre 2024 et 2025, on observe une reprise marquée à la hausse du taux de passages dans la majorité des régions, et en particulier en Bretagne (+74 %), une stabilité dans les régions Pays de la Loire, Normandie, Auvergne-Rhône-Alpes et en Bourgogne-Franche-Comté, ainsi qu'une baisse en Guyane et Guadeloupe.

Figure 6. Taux annuel brut de passages aux urgences en lien avec la consommation de cocaïne pour 100 000 passages toutes causes, tous âges, par région, de 2012 et 2025, France





Sollicitations du dispositif Drogues Info Service

En 2025, sur les 6 476 appels et chats dont l'origine géographique est connue (soit 85 % des sollicitations), 19,3 % proviennent d'Ile-de-France, 13 % d'Auvergne Rhône-Alpes, 12,5 % d'Occitanie, 12 % de Provence-Alpes-Côte d'Azur, 9 % de Nouvelle-Aquitaine. Entre 2024 et 2025, la hausse des sollicitations est observée dans la majorité des régions, la Bretagne étant celle avec la plus forte augmentation (404 sollicitations en 2025 vs 300 en 2024, soit +35 %), suivie du Grand Est (+28 %) et des départements d'Outre-Mer (+22 %).

Discussion

Entre 2012 et 2025, en France, le taux de passages aux urgences en lien avec la consommation de cocaïne au sein du réseau OSCOUR® a triplé. Le nombre de sollicitations en lien avec la consommation de cocaïne reçues par le dispositif Drogues Info Service observe la même dynamique. Au cours de la même période, le nombre de consommateurs de cocaïne parmi les adultes en population générale ainsi que le nombre de décès directement liés à la consommation de cocaïne ont également triplé [2, 7].

Alors que le volume des saisies de cocaïne, indicateur de l'offre et également de l'activité des services répressifs, est en augmentation jusqu'en 2025 [8], la stabilisation ponctuelle des passages aux urgences et des sollicitations au dispositif Drogues Info Service en lien avec la consommation de cocaïne en 2024 reste difficile à expliquer. Une hypothèse pourrait être celle du lien avec les mesures sécuritaires déployées sur l'ensemble du territoire dans le contexte des Jeux Olympiques et Paralympiques organisés en France en 2024, dont un exemple a pu être décrit sur la scène spécifique du crack à Paris [9]. De façon concomitante, et afin de contourner ces mesures, certains consommateurs de cocaïne ont pu également être amenés à la substituer temporairement par des nouveaux produits de synthèse (NPS) imitant ces effets [10] (3-MMC, etc.). L'offre de ces produits étant en forte augmentation et leur accès facilité par internet et par voie postale.

Ce travail d'analyse présente des forces et des limites qu'il convient de préciser.

Les données des urgences représentent une source pertinente pour étudier l'impact de la consommation de cocaïne de manière complémentaire aux données sur les hospitalisations, puisqu'environ 70 % des passages en lien avec la consommation de cocaïne n'aboutissent pas à une hospitalisation. En revanche, les personnes directement admises en unité de soins intensifs ou les décès par surdose survenant en dehors du système de soins de santé, ne font pas l'objet d'un passage aux urgences.

L'identification des produits consommés à l'origine du passage aux urgences repose principalement sur l'examen clinique du médecin, et sur ce que le patient ou son entourage déclare avoir consommé. En effet, l'analyse toxicologique n'étant pas ou rarement réalisée, certaines substances peuvent ne pas être identifiées. Un biais de sous-déclaration est également possible, compte-tenu de la nature illicite du produit. Cependant, il semble raisonnable de considérer que ces biais sont constants dans le temps et n'ont pas d'impact sur l'interprétation des tendances, qui est l'objectif principal de l'étude. Les médecins urgentistes ont également l'habitude de coder dans leur pratique courante et la transmission des données au réseau est obligatoire. Enfin, la cohérence des tendances et des caractéristiques des usagers observées à travers le réseau OSCOUR® et le dispositif Drogues Info Service plaide pour la validité de celles-ci.

Par ailleurs, la CIM-10 utilisée pour le codage des diagnostics médicaux aux urgences ne permet pas de documenter les types d'usages (mode et contexte d'administration). Il est par exemple impossible de distinguer des profils d'usages (injection, sniff, inhalation) ou d'usagers (facteurs socio-économiques, consommateurs de crack), dont les problématiques et dommages sanitaires peuvent être différents et nécessitant des réponses adaptées. Enfin, nous ne disposons pas d'un identifiant patient unique, ce qui limite la capacité à repérer les patients ayant effectué plusieurs passages.

Conclusion

En 2025, le nombre de passages aux urgences du réseau OSCOUR® en lien avec la consommation de cocaïne repart à la hausse après une stabilisation observée en 2024. Avec 6 529 passages en lien avec la consommation de cocaïne et 2 096 hospitalisations après passage en 2025, l'impact de la consommation de cocaïne en France sur la santé des Français et pour les services de soins hospitaliers est significatif.

Les risques associés à la consommation de cocaïne sont par ailleurs plus élevés avec une consommation concomitante d'autres substances, comme en premier lieu l'alcool qui augmente la durée et la puissance des effets psychoactifs recherchés par les consommateurs, ainsi que la toxicité cardiaque [11].

Les informations sur l'ensemble des risques liés à la consommation de cocaïne et les adresses utiles pour trouver de l'aide et se faire accompagner sont disponibles sur le site www.drogues-info-service.fr. Santé publique France a également initié des travaux scientifiques destinés à identifier les dispositifs d'information et de prévention des usages les plus prometteurs, afin de renforcer sa stratégie de prévention. L'Agence continuera par ailleurs à exercer une surveillance réactive et régulière des passages aux urgences issus du réseau OSCOUR®.

Références

- [1] ONU. Rapport mondial sur les drogues 2025.; 2025. Available from: <https://www.unodc.org/unodc/en/data-and-analysis/world-drug-report-2025.html>
- [2] Spilka S, Le Nézet O, Janssen E, Brissot A, Philippon A, Eroukmanoff V. Les niveaux d'usage des drogues illicites en France en 2023 - Résultats de l'enquête EROPP 2023. Tendances, OFDT. 2024;164
- [3] Veron S. Caractéristiques des personnes prises en charge dans les CSAPA en 2022. OFDT, Note de Bilan. 2025
- [4] Eiden C, Roy S, Malafaye N, Lehmann M, Peyriere H. Ten-year trends in hospitalizations related to cocaine abuse in France. Fundam Clin Pharmacol. 2022;36(6):1128-32
- [5] Inserm. Cocaïne. Expertise collective Ciblée Les Ulis : EDP Sciences. 2026
- [6] Brody SL, Slovis CM, Wrenn KD. Cocaine-related medical problems: consecutive series of 233 patients. Am J Med. 1990;88(4):325-31
- [7] CEIP-A Grenoble. DRAMES 2023 (Décès en relation avec l'abus de médicaments et de substances). 2025
- [8] Douanes et droits indirects. Bilan annuel de la Douane 2025. 2026
- [9] Gérome; C. Substances psychoactives, usagers et marchés : tendances en 2024. Tendances, OFDT n°170, 8 p. 2025
- [10] European Union Drugs Agency. European Drug Report 2025: Trends and Developments. 2025
- [11] Pergolizzi J, Breve F, Magnusson P, LeQuang JAK, Varrassi G. Cocaethylene: When Cocaine and Alcohol Are Taken Together. Cureus. 2022;14(2):e22498

Auteurs

Bernadette Verrat¹, Emmanuel Lahaie², Laurent Decorse³, Karine Grouard³, Viêt Nguyen-Thanh², Anne Fouillet¹

1. Santé publique France, DATA, unité Abiss

2. Santé publique France, DPPS, unité Addictions

3. Santé publique France, DADP

Remerciements

Les auteurs remercient l'ensemble des urgentistes du réseau OSCOUR® et les écoutants du dispositif Drogues Info Service, Matthieu Hanf, Céline Ménard et Jérôme Guillevic (Santé publique France) pour leur relecture critique.

Pour nous citer : Passages aux urgences du réseau OSCOUR® et sollicitations de Drogues Info Service en lien avec la consommation de cocaïne : état des lieux en 2025. Le point sur. Édition nationale. Santé publique France, 13 p., juin 2026

Directrice de publication : Caroline Semaille

Date de publication : 8 juin 2026

Contact : presse@santepubliquefrance.fr